

# UUDP-VIROFLAY

## Association de Défense de l'Environnement et de Protection du Cadre de Vie

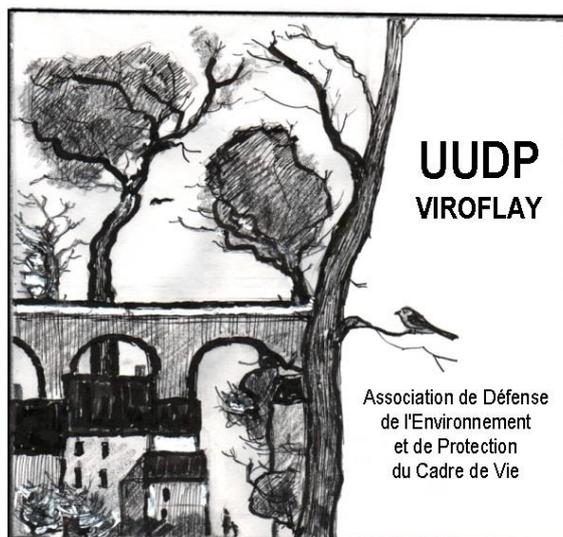
Association n°4641 déclarée le 27/01/1962 (loi 1901),  
agrée selon l'art. L-121.8 du code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 23/11/1984)

\*\*\*

Siège social : 27 rue Costes et Bellonte - 78220 Viroflay  
Correspondance : 4 rue du Colonel Fabien- 78220 Viroflay

Tél : 01 30 24 32 57 - CCP : 18 808 75 K Paris

Site Internet : [www.uudpviroflay.fr](http://www.uudpviroflay.fr) et Mail : [contact@uudpviroflay.fr](mailto:contact@uudpviroflay.fr)



## Rapport des actions de l'UUDP-Viroflay au cours de l'année 2019 et pour les années suivantes

**Chers adhérents,**

Nous n'avons pas pu tenir notre Assemblée Générale en avril 2020 à cause du confinement amené par le Coronavirus. Nous vous envoyons tardivement ce qu'auraient comporté nos rapports moral et financier pour l'année 2019.

## **Rapport des actions UUDP de l'année 2019**

-L'UUDP a participé à la préparation de la Charte Architecturale de Viroflay qui est maintenant jointe au cahier des charges des promoteurs. Cette charte complète le document réglementaire du PLU, elle ne prend cependant pas suffisamment en compte la protection des arbres indispensables pour maintenir la qualité des paysages.

-L'UUDP a été force de proposition dans le cadre du « Budget Participatif » organisé par la ville de Viroflay. Malheureusement, le projet d'aménagement d'un trottoir carrossable vers le cimetière pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) en fauteuil roulant ou avec poussettes n'a pas été retenu dans les 12 projets lauréats.

-L'UUDP a été invité à la commission d'appel d'offres des deux premiers projets de l'opération « Viroflay Horizon 2025 » concernant l'îlot des Réservoirs et l'îlot de la Place de La Fête pour lequel une amélioration de l'implantation des bâtiments a été obtenue avec une ouverture vers le haut du parc actuel.

-L'UUDP a organisé, sur le territoire de Viroflay, l'opération « Meudon Forêt Propre » en liaison avec l'ONF ainsi que les Villes et Associations situées en bordure de la forêt de Meudon.

-L'UUDP a participé au Forum des Associations du 8 septembre et à la Journée de l'Environnement du 5 octobre à Bon-Repos.

-Le Bureau de l'UUDP a eu un rendez-vous avec Monsieur le Maire le 30 novembre dont les adhérents ont eu le compte-rendu.

-L'UUDP a constaté la rénovation de la chaussée de la rue Rieussec dont l'état avait été critiqué à notre AG 2018.

-L'UUDP a émis des remarques sur le permis de construire d'In'Li au 40 de la rue de Jouy. Elles concernent les précautions à prendre pour ce projet se situant sur la nappe phréatique afin d'éviter les problèmes qui ont été subits par les riverains du projet voisin construit par SOGEPROM.

-L'UUDP a pris connaissance des nombreux permis de construire accordés par la Municipalité en y faisant des commentaires si nécessaire.

-A l'inauguration de la fresque du mur de la gare routière de Chaville-Vélizy, l'UUDP a rencontré des responsables SNCF d'Ile-de-France et leur a demandé de réduire le plus possible les bruits gênants lors des travaux d'accessibilité aux quais de la gare de Viroflay RG. La SNCF a, à cette occasion, annoncé le démarrage prochain des travaux d'accessibilité aux quais de la gare de Chaville-Vélizy en complément de ceux des gares RG et RD. Notre Association avait demandé depuis très longtemps ces travaux de mise en accessibilité pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des quais de nos trois gares de Viroflay. Ils apportent malheureusement des nuisances importantes pour les riverains de ces trois gares.

-L'UUDP souhaite des circulations douces et apaisées dans Viroflay comprenant la diminution de vitesse des véhicules, la création de nouvelles sentes pour les piétons et l'installation de pistes cyclables ainsi que des possibilités de garages à vélos.

\*\*\*\*\*

**Au point de vue financier**, les recettes de l'année 2019 ont été de 1732 € dont 1578 € versés par les 99 adhérents. Les dépenses ont été de 1846 € dont 705 € de reprographie, 362 € de cotisations à diverses Associations, 509 € de frais de gestion et 200 € pour les assurances.

La mise en place de notre Site : **www.uudpviroflay.fr** n'a rien coûté à l'UUDP car elle a été effectuée généreusement par un membre du Bureau. Ce site permet de trouver sur Internet les informations concernant notre Association.

\*\*\*\*\*

En complément des actions 2019, vous trouverez ci-dessous celles que l'UUDP a souhaité obtenir dans les années à venir :

Avant les élections municipales, l'UUDP a envoyé un questionnaire aux candidats des listes en présence, il était incitatif et reprenait les différents souhaits de notre Association pour la défense de notre Environnement et la protection de notre Cadre de Vie. Notre Maire ayant été réélu, nous avons retenu que ses réponses devraient permettre de réaliser un certain nombre des souhaits de notre Association. Nous veillerons à leur réalisation en relançant régulièrement la Municipalité sur les engagements qu'elle a pris dans ses réponses. Les points principaux concernent :

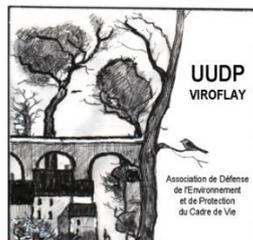
- L'élargissement des **plages horaires de disponibilité de la police municipale** complété par la mutualisation avec la police de Vélizy qui possède un centre de sécurité où est centralisé le report des caméras de surveillance des deux communes.

- Le positionnement du **radar pédagogique** par périodes de 4 à 6 semaines dans des rues à la demande des habitants. De plus, la Municipalité envisage l'achat d'autres radars pour augmenter le nombre de rues traitées chaque année.
- La **cohérence et la meilleure lisibilité des zones 30** qui seront étudiées pour éviter des confusions dans l'esprit des automobilistes. La vitesse maximale devra être coordonnée avec la configuration de chaque rue.
- La création de **la sente à travers le Clos Saint-Vigor**, dont les plans sont prêts en Mairie. Elle devrait pouvoir se réaliser durant le mandat Municipal.
- L'aménagement progressif de **pistes cyclables** avec l'aide d'une commission spécialisée (à laquelle l'UUDP a demandé de participer) qui fera des propositions. Ces pistes devront se raccorder avec les projets des villes voisines.
- L'optimisation de **l'éclairage des rues** par les leds en fonction des heures de la nuit.
- Le **suiti des projets de construction des promoteurs** quand ils risquent d'apporter des dégradations aux bâtiments des riverains, tels que ceux subis dans la rue de Jouy.
- L'**amélioration du nettoyage des rues** de Viroflay avec l'aide d'un équipement du type Gluton utilisé à Versailles.
- Obtenir un meilleur diagnostic de la **qualité de l'air** et des **niveaux de bruit** pour envisager leur amélioration.
- Pour finir, l'UUDP demande de revoir le calcul des **dimensions de certains collecteurs d'égouts** qui posent des problèmes de remontée d'eau et d'odeurs dans les caves des riverains par temps de grosses pluies, en particulier dans la rue du Docteur Roux.

**Vous pourrez nous communiquer par mail vos remarques et questions relatives à votre Environnement et votre Cadre de Vie sur : contact@uudpviroflay.fr . Ces informations nous permettront de les grouper et les remonter aux responsables de la ville, de VGP (Versailles Grand Parc) ou du Département concernés.**

\*\*\*\*\*

***Nous avons besoin de nouveaux membres dans le Bureau UUDP. Nous vous y attendons. Merci.***



## **Cotisations UUDP pour l'année 2020**

La cotisation annuelle est de **8 €** pour les **sympathisants**,  
**12 €** pour les **membres adhérents**  
à partir de **20 €** pour les **membres bienfaiteurs**.

Elle peut être versée soit à votre correspondant de quartier soit au Président de l'Association, au 4 rue du Colonel Fabien à Viroflay.  
L'UUDP-Viroflay est un organisme d'intérêt général au sens du code général des impôts. Les cotisations et dons sont déductibles des revenus déclarés. Une attestation fiscale sera remise pour tout versement **égal ou supérieur à 12 €**.

---

### **Bulletin d'adhésion (1) ou de renouvellement (1) : - Année 2020**

Nom.....Prénom.....courriel.....  
Adresse.....  
soutient l'action de l'UUDP et verse sa cotisation de..... €, le .....2020  
à l'ordre de « **l'UUDP-Viroflay** » par chèque bancaire(1), chèque postal(1),  
en espèces(1).

(1): rayer les mentions inutiles